

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni l'auditorium de la Villa Bedat, Rue de l'intendant d'Etigny, à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 1^{er} décembre 2023,
Secrétaire de séance : Sami BOURI

Etaient présents 49 titulaires, 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Fabienne TOUVARD à J. LABORDE, Muriel BIOT à Claude LACOUR, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Patrick MAILLET à Brigitte ROSSI, Raymond VILLALBA à Sami BOURI, Flora LAPERNE à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Jean CONTOU-CARRÈRE à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Jean-François CAZAUX, David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Jean-Michel IDOPE, Daniel LACRAMPE, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY,

**RAPPORT N° 231207-24-FIN-
BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE :
TARIFS 2024**

M-L. BISTUE explique qu'au titre de sa compétence facultative relative à la restauration collective, la CCHB livre les repas dans les cuisines satellites des communes et ALSH adhérents et gère également la facturation des repas.

Suite à la réflexion de l'équilibre budgétaire du service de restauration collective menée au premier trimestre 2023 ;

Considérant que les tarifs aux familles des repas cantine n'ont pas augmenté depuis 2016 ;

Considérant l'inflation conséquente des denrées alimentaires et du coût de l'énergie,

Considérant que lors de la présentation du 28 avril 2023 aux communes adhérentes au service, la majorité d'entre elles n'étaient pas opposées à une augmentation du tarif des bénéficiaires ;

Il est proposé d'augmenter les tarifs des repas au 1^{er} janvier 2024 tels que précités :

Ils s'établiraient comme suit pour 2024 :

Tarifs restauration scolaire	Tarifs 2017	Tarifs 2024
Repas enfant CCHB	3.40€	3.54€
avec un tarif préférentiel à partir du 3ème enfant	2.50€	2.64€
Repas enfant Centre de loisirs CCHB	3.40€	3.54€
Repas enfant hors CCHB	3.70€	3.84€
Repas adultes personnel communal et intercommunal	5.30€	5.44€
Repas adultes hors CCHB	5.30€	5.44€
Repas enseignants	4.30€	4.44€
Repas personnel de service		

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, avec 61 voix pour et 1 abstention (Pierre BAHOU),

- **AUGMENTE** les tarifs des repas au 1^{er} janvier 2024 tels que précités,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 7 décembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé SB

Signé BU

Sami BOURI

Bernard UTHURRY